

L'homologation des titres de champions sont à demander auprès de stephanie.bourbon17210@gmail.com

Pour la demande d'homologation d'un titre de champion en France, le postulant devra obligatoirement être confirmé.
(à l'exception des chiens résidents à l'étranger)

Titres		Certificats à obtenir			ADN	Santé	Tests
Jeune	Champion de France Jeune (SCC)	1er Exc en classe jeune au championnat ou en NE			oui		
	Champion des Expositions Nationales Jeunes (SCC)	3 CACS-J en expo nationale ou en NE sous 3 juges #			oui		
	Champion Jeune du club AFB	2 CAJ sous 2 juges #			oui		
Adulte	Champion des expositions nationales (SCC) <i>Tous les CACS obtenus en 24 mois maximum. Donne accès à la Classe Champion</i>	5 CACS en Expositions nationales	1 CACS ou 2 R-CACS en expositions nationales spéciales	Un Exc classé à la Nationale d'Elevage	oui	HDA ou HDB ou HDC et ASO/PSO	CSAU
	Champion de France du CACS (SCC). <i>Donne accès à la classe Champion</i>	1 CACS de NE ou 1 CACS du CH. ou 2 R-CACS en NE ou en CH.	1 CACS en spéciale	1 CACS en exposition internationale	oui	HDA ou HDB ou HDC et ASO/PSO	Obtention de la cotation 4
	sous 3 juges #						
Champion du Club AFB	3 CACC sous 3 juges #			oui	HDA ou HDB ou HDC et ASO/PSO	Obtention de la cotation 4	
Vétéran	Champion de France Vétéran (SCC)	1er Exc en classe Vétéran au championnat ou en NE			oui		Obtention de la cotation 4
	Champion des Expositions Nationales Vétéran (SCC)	3 CACS-V en expo nationale ou en NE sous 3 juges #			oui		
	Champion Vétéran du club AFB	3 fois meilleur vétéran en NE ou RE			oui	HDA ou HDB ou HDC et ASO/PSO	CSAU

A partir du 01/01/2024